

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Propriété Foncière, Assurance

Publié par ALFRED et HENRI LIONAIS, éditeurs-propriétaires, au No 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Bell Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnements: Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arr-ragés et l'année en cours ne sont pas payés. Adresser toutes communications simplement comme suit: LE PRIX COURANT, MONTREAL, Can.

VOL. XXVII

VENDREDI, 9 MARS 1900

No 10

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

L'assemblée générale des actionnaires de la Banque Jacques-Cartier a eu lieu lundi dernier, mais pour les raisons que nos lecteurs liront dans le rapport suivant des Directeurs elle a été ajournée au lundi suivant, c'est-à-dire au 19 du présent mois :

Messieurs les actionnaires,

La présente assemblée a été convoquée en vertu d'une résolution des directeurs de la banque, en date du 10 janvier dernier.

Lors de la dernière assemblée générale des actionnaires, en juin dernier, la Banque Jacques-Cartier était en voie de prospérité. Jamais la banque n'avait été aussi achalandée, sa clientèle aussi choisie, ses dépôts aussi élevés. Nous étions pleins de confiance et nous voyions avec joie arriver le moment où la banque serait libérée des mauvaises affaires du passé qui la paralysaient depuis longtemps.

Ce travail d'épuration, commencé depuis 1896, allait bientôt se terminer et les dernières causes de faiblesse étaient sur le point de disparaître.

Nous avions donc toute raison de compter que les succès des années passées se continueraient dans l'avenir lorsque est arrivée la malheureuse faille de la Banque Ville-Marie.

Ayant pu traverser, sans accident, quoique sous des conditions bien moins favorables, la crise occasionnée par la chute de la Banque du Peuple, nous avions confiance de pouvoir subir la course qui devait nécessairement suivre la chute de la Banque Ville-Marie. Malheureusement, cette course, à notre grande surprise, a dérangé en panique, en effroi, et nous a forcés, le 1er

août dernier à suspendre nos opérations.

Le calme s'étant un peu rétabli, le bureau de direction fit une étude de la position et en vint à la conclusion que la liquidation s'imposait.

C'est à ce moment que plusieurs de nos déposants importants nous ont demandé de faire un effort pour rouvrir nos portes, nous promettant d'obtenir des déposants un délai de remboursement suffisant pour permettre la reprise des affaires.

Encouragé par les sympathies de la presse et du public en général, le Bureau de Direction résolut d'entreprendre cette tâche difficile et se mit immédiatement à l'œuvre pour obtenir des déposants l'extinction nécessaire.

Ayant obtenu des signatures pour un montant suffisant, le Bureau de Direction décidait de rouvrir les guichets de la Banque, le 25 octobre dernier.

Peu de temps après, il se fit dans le Bureau de Direction les changements que vous connaissez.

On comprend que le Bureau de Direction en rouvrant les portes de la Banque avait en vue une augmentation de capital, capable de ramener la confiance du public; et c'est ce que je disais formellement dans ma lettre publiée en novembre dernier dans les journaux de la cité de Montréal.

Obtenir \$500,000 de capital nouveau dans le mauvais état actuel du marché monétaire et dans les circonstances pénibles dans lesquelles nous nous trouvons placés est une tâche rude et je dirai même hardie. Cependant, nous n'y avons pas hésité, nous nous sommes mis courageusement à l'œuvre, y consacrant notre temps et nos ressources; et grâce à un travail excessif et à l'aide de quelques amis, nous avons réussi à obtenir \$400,000 environ de nouvelles souscriptions.

Lorsqu'à la fin de janvier, le Bureau vous convoquait en assemblée pour au-